

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE ARGYLE INC

Nom de l'installation visitée : CHSLD ARGYLE - SAINT-LAMBERT

État d'avancement

Région : Montérégie

Non
Réalisé
débuté
en
cours
0%
0%

Date de la visite : 15 septembre 2021

Date de transmission au MSSS : 5 janvier 2022

Reddition de comptes : 15 mars 2022

Non débutée En cours Réalisée

L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À UNE GOUVERNANCE VISANT L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DES SERVICES	0	0	0	0
L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ	0	0	0	0
LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Recommandations	Échéancier	Reddition de comptes au 15 mars 2022			Reddition de comptes au 15 septembre 2022			Reddition de comptes au 15 septembre 2023		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
Partie 2 : L'INSTALLATION S'ENGAGE À OFFRIR DES SOINS ET DES SERVICES DE QUALITÉ										
1	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de : • nommer un préposé aux bénéficiaires comme intervenant accompagnateur pour chaque résident; • tenir des rencontres formelles hebdomadaires pour échanger de l'information sur les plans clinique et organisationnel avec l'équipe soignante.	1 avril 2022 15 décembre 2022		X			X			
2	Le MSSS recommande à l'établissement de poursuivre son engagement afin de favoriser l'expression du point de vue des résidents et de leurs proches sur la qualité du milieu de vie.	15 décembre 2021			X			X		
3	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que l'aménagement des espaces communs permette aux résidents et à leurs proches de se sentir comme à la maison et que les stimuli auditifs soient contrôlés.	31 décembre 2021			X			X		
4	Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires pour que les lieux soient propres, bien entretenus et que les produits dangereux soient rangés de façon sécuritaire.	En continue/réalisé			X			X		
Partie 3 : LE RÉSIDENT REÇOIT LES SOINS ET LES SERVICES DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET PHYSIQUE PROPICE AU MAINTIEN DE SON IDENTITÉ ET DE SON BIEN-ÊTRE										
5	Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin : • que le formulaire Histoire de vie soit mis à la disposition des préposés aux bénéficiaires; • de réaliser une activité post-admission pour valider la compréhension des renseignements transmis aux résidents et à leurs proches, lors de l'accueil.	En continue/réalisé			X			X		

6	<p>Le MSSS recommande à l'installation de prendre les moyens nécessaires afin que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les plans d'intervention en interdisciplinarité soient réalisés conformément à la procédure de l'établissement; • les interventions en soins palliatifs et de fin de vie se déroulent en interdisciplinarité en incluant les proches; • les plans de travail des préposés aux bénéficiaires incluent des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les résidents présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence. 	En cours de réalisation 15 décembre 2022		X			X				
7	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • répond promptement aux besoins et aux demandes des résidents; • respecte la confidentialité des renseignements personnels des résidents. 	En continue/réalisé			X			X			
8	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le personnel encourage les résidents qui ont besoin de stimulation pour s'alimenter et que la température de la nourriture soit adéquate.</p>	En continue/réalisé			X			X			
9	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que le personnel assure une vigilance envers l'ensemble des résidents lors des repas.</p>	En continue/réalisé			X			X			
10	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin de s'assurer que le positionnement au lit des résidents soit adéquat lors des repas.</p>	En continue/réalisé			X			X			
11	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les activités individuelles soient planifiées en fonction des préférences et des capacités des résidents; • que la programmation des activités soit présentée sur sept jours; • de s'assurer que les activités sociales, occupationnelles et de loisirs soient réalisées avec la participation de différents membres du personnel. 	En continue/réalisé			X			X			
12	<p>Le MSSS recommande à l'installation de poursuivre son engagement afin que du matériel de loisirs soit disponible, sur chacune des unités de vie pour les résidents et leurs proches.</p>	En continue/réalisé			X			X			